

BTSA PRODUCTIONS ANIMALES

Arrêté de création du 3 juin 2010 (Parution au JO du 15 juin 2010)

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Éleveur ou éleveuse en charge de piloter les processus d'élevage d'animaux, de valoriser leurs productions.
- ◆ Conseiller ou conseillère en élevage (production de référence, analyse et mise à disposition).
- ◆ Agent de développement d'une filière de production, d'un territoire ou d'un marché.

FICHE RNCP 38655

NIVEAU 5

DELIVRÉ PAR LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Licence professionnelle Conseil en élevage.
- ◆ BTSA ACSE en 1 an.
- ◆ Certificat de spécialisation.
- ◆ École d'ingénieur.

APPRENTISSAGE 2 ANS

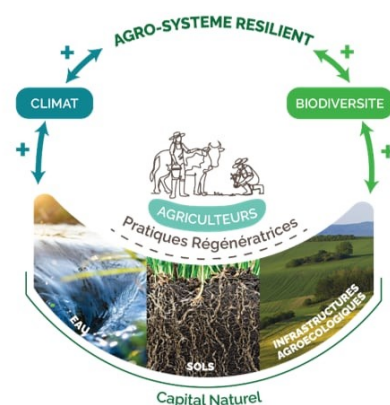
INSCRIPTION SUR
PARCOURSUP

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

Accessible par voie d'apprentissage aux candidats de 16 à 29 ans révolu ayant signé un contrat d'apprentissage en organisme de conseil élevage ou en exploitation agricole.

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire :

- ◆ Soit du baccalauréat technique professionnel ou général.
- ◆ Soit d'un titre ou diplôme de niveau 4 enregistré au répertoire des certifications professionnelles de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle.
- ◆ Soit du diplôme d'accès aux études universitaires.



CONDITIONS MATÉRIELLES

- ◆ Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.
- ◆ Possibilité d'obtenir différentes aides en fonction de sa situation (aide au permis, aides régionales, cartes d'étudiants des métiers...).

POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT SUR
DEMANDE

DURÉE de FORMATION

- ◆ De septembre à juin. En présentiel.
- ◆ Alternance par périodes de 2 à 3 semaines.

	1ère année	2ème année
Centre de formation	680 heures Réparties sur 18 semaines	740 heures Réparties sur 20 semaines
Entreprise	34 semaines dont 5 semaines de congés payés	32 semaines dont 5 semaines de congés payés

RÉSULTATS

- ◆ Taux de réussite aux examens :
- ◆ Taux de satisfaction :
- ◆ Taux de poursuite d'études :
- ◆ Taux d'insertion professionnelle à 6 mois :
- ◆ Taux d'abandon en cours de formation :
- ◆ Taux de rupture du contrat d'apprentissage :

OBJECTIFS

4 Capacités générales et 6 capacités professionnelles

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde.
- C2. Communiquer dans une langue étrangère.
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé.
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique, adaptées au traitement de données.
- C5. Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de filière et de son évolution.

C6. Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective durable.

C7. Participer au pilotage de l'exploitation agricole.

C8. Déterminer les orientations à partir de l'analyse d'un contexte global.

C9. Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au bien être animal et à la protection de l'environnement.

C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en productions animales pour faire face à une situation professionnelle.

UN VOYAGE A L'ÉTRANGER



pour

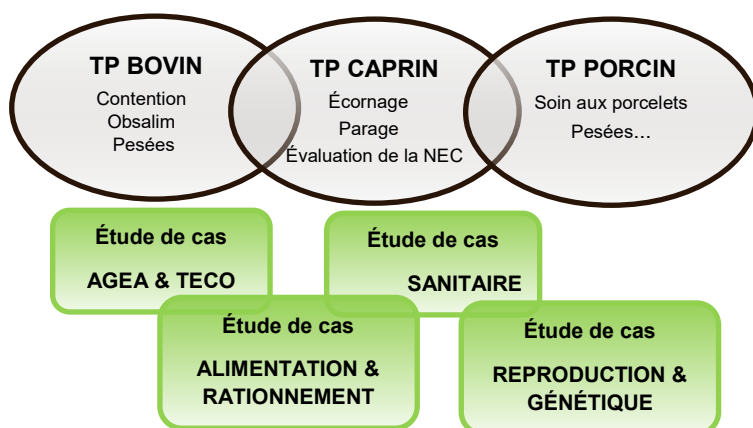
- ◆ S'enrichir et s'ouvrir à d'autres cultures.
- ◆ Développer son aptitude au travail en équipe.
- ◆ Découvrir d'autres pratiques professionnelles de productions animales.
- ◆ Appréhender la dimension éthique et environnementales des systèmes de productions animales.

CONTENU de FORMATION

3 ESPÈCES ÉTUDIÉES



DES TEMPS FORTS DURANT LA FORMATION : 4 ÉTUDES DE CAS & TP SUR LES ESPÈCES



MIL (Modèle d'Initiative Locale)

Adapter son système en fonction des aléas (Climat, BEA, Stock Fourrager, Social, économique,...)



ÉVALUATION - VALIDATION

Le diplôme est obtenu :

- ◆ En contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury.
- ◆ Par une évaluation terminale constituée de 2 épreuves :
 - ◇ 1 écrit : expression française et culture socioéconomique
 - ◇ 1 dossier à dominante technique sur une problématique d'élevage et 3 fiches en rapport avec des situations professionnelles significatives.

TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES
OPCO.

FORMATION CONTINUE
SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Responsable de formation :

Philippe Courant.
philippe.courant@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

